

Genre du véhicule Chariot de travail (véhicule spécial)	*)	Marque de fabrique KAESSEBOHRER	Type PB 2. 100 D	**)	Fiche d'homologation N° CH 5461 05
Constructeur	KARL KAESSEBOHRER Fahrzeugwerke GmbH., D-7900 Ulm / RFA				
Identification	sur la plaquette du constructeur "PB 2. 100 D" devant le No du châssis " .. / 813 "				
Plaquette constructeur	dans le cabine, au-dessous du siège du conducteur				
N° du châssis	à droite, à l'avant latéralement sur le longeron (visible depuis l'avant)				
Identification du moteur	"617.950" à droite, à l'avant latéralement sur le bloc (en direction de marche)				
Importateur principal	MOTOFORCE AG, 8302 Kloten				
Véhicule homologué	10/813.1827				

Châssis	
Nombre d'essieux	+) Nombre de roues (+)
Direction	hydrostatique (différence vitesse de rotation des chenilles)
Transmission	entraînement hydrostatique
Nombre de vitesses	- sans paliers Entraînement
Frein de service	entraînement hydrostatique
Frein auxiliaire	(mécanique, à expansion interne, sur les arbres de traction)
Frein d'arrêt	identique au frein auxiliaire
Ralentisseur	-
Contrôle 2 circuits	-

Moteur	MERCEDES	Type	CM 617 A
Construction	en ligne / turb	Temp	4
Carburant	D	Position	au centre
Refroidissement	eau	Nombre cylindres	5
Alésage	90,9	Course	92,4
Cylindrée	2997	CV-impôt	15,26
Puissance en kW	74 DIN	à v/min	4000
Bruit à l'arrêt	82	dB(A) à v/min	4000 ++)
Silencieux	1 = 470 x Ø 180 mm		x)
Mesure des gaz	Bacharach 3,0		++)
Déparasitage	-		

Carrosserie	véhicule pour la préparation des pistes pour skieurs		
Nombre de portes	2	Indic. vitesse	-
Ceintures sécurité	-	Rétroviseurs	interieur / gauche / droite
Cale	-	Attelage	-
Antivol	-		
Nombre de places	t 2 av 2	centre	ar
Dimensions	intérieur	extérieur	
Longueur		3200	Empattements 2270
Largeur		2160/2470	Essieu double av ar
Hauteur		2150	Voie av 1450 ar 1450
Porte à faux	lat.	Voies	av - ar -
	av	530	ar -
	ar	400	Braquage ø g d

Poids	avant	arrière	total
Poids à vide	avec largeur 2160 mm =		2080
	avec largeur 2470 mm =		2130
	poids y compris la poutre aplanisseuse AR		
Garantie fabr.			2650
Dimens. pneus	5.50 - 12		(Variantes
Ply/bars	6 / 2,5		voir
Charge	3 x 1035		remarques)
pour V max	20		
Garantie poids remorquable avec frein			
Garantie poids remorquable sans frein			
Garantie poids de l'ensemble			
Poids remorquable testé			
Vitesse maximale selon le constructeur			16 km/h
Vitesse maximale testée			16 km/h

Distance volant - vers l'avant du véhicule -  
avec poutre aplanisseuse arrière = longueur 3290 mm / largeur 2600 mm

Equipement	M	(E)
Feux de route	M	(E)
Feux de croisement	A	(E)
Feux de position	HELLA K 33 370	
Feux stop	-	
Clignoteurs	av CH 1 0809 01	4 (E) ar HELLA K 33 370
Catadioptrés	av	ar I (E)
Feux de gabarit	av A (E)	ar CH 1 2204 02
Feux complémentaires	2/ lampes de travail / 1/ feu orange CH 1 1280 06	
Eclairage plaque	1/ séparé	
Essuie-glace	1/ balai	avec/sans lave-glace
Avertisseurs	1/ BOSCH 0 320 143 022	
	ou d'autres modèles homologués	

Indications pour le permis de circulation

Genre du véhicule	Chariot de travail (véhicule spécial)		
Marque et type	KAESSEBOHRER	PB 2. 100 D	
Homologation N°	CH	5461 05	
Carrosserie	véhicule pour préparation des pistes pour skieurs		
Places	total	2	avant 2
Poids à vide	2080 / 2130	Carburant	D
Charge utile	-	CV-impôt	15,26
Poids total		Cylindree	2997

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation

- \* ) Véhicule spécial : véhicule à chenilles, largeur avec poutre aplanisseuse 2600 mm.
- \*\* ) Modèles : PB 22 100 D = largeur hors-tout environ 2200 mm  
PB 25 100 D = 2500 mm.
- + ) Essieux + roues : 3 essieux porteurs + 1 essieu tracteur  
6 roues porteuses + 2 roues étoilles tractrices
- +- ) Bruit + gaz d'échappement : voir également la fiche des émissions.
- x ) Insonorisation : l'intérieur du capot (hormis les ouvertures d'entrée d'air) muni de matière absorbante (épaisseur 30 mm);  
tôle d'absorption au-dessous du moteur.

Inscription dans le permis de circulation:

115 - feu orange obligatoire;

125 - autorisation spéciale obligatoire;

137/138 - à l'avant, sur toute la largeur des chenilles: un arceau de protection avec signalisation jaune/noir.

Lieu et date de l'homologation Klotten, 16.12.80 / Saanenmöser, 19.12.80

Service fédéral d'homologation